

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

LE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME

THOMAS CHAPAS, Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

FRANCE

Paris, 17 mars.

Les révolutionnaires avaient protesté pour hier une bonne petite manifestation à la salle de l'Elysee-Montmartre. Organisée par vingt chambres syndicales, elle devait avoir lieu sous la présidence du citoyen Lissagaray ; on annonçait que les citoyens Clémenceau et Clovis Hugues avaient promis leur concours ; subitement tout a manqué. Le propriétaire de la salle a fermé ses portes pour l'heure de la réunion ; (une pancarte collée sur la façade disait que la réunion n'aurait pas lieu) ; les citoyens Clémenceau et Clovis Hugues n'ont pas apporté le concours qu'ils avaient promis ; finalement les groupes qui, en dépit de ces mauvaises nouvelles, ont manifesté l'intention de pénétrer dans la salle quand même, ont eu affaire à la police qui, après avoir vigoureusement dispersé ces intrépides citoyens, a dû en arrêter trois ou quatre des plus bruyants. Nonobstant, un certain citoyen Leboncher, juché sur un banc, harangue les frères et amis et déclare qu'on n'est pas en France libre comme en Amérique, où tout le monde peut se réunir quand et comme cela convient au premier orateur ou politicien venu. Son auditoire se trouvant refoulé par la police vers le boulevard Magenta, le citoyen Leboncher le suit de banc en banc, réclamant la liberté comme en Amérique. Finalement, quelqu'un dans la foule suggère qu'il faut aller à la salle Pérot. On y va, et on tombe au beau milieu d'une réunion de possibilistes qui sont bien pour les mesures violentes et les meetings en plein air, mais qui sont d'avis qu'il faut attendre des circonstances favorables, et que "l'heure de descendre dans la rue n'a pas encore sonné." Néanmoins, le bureau de la salle Pérot, présidé par les citoyens Allemane, Joffrin et Clément accorde la parole au citoyen Leboncher pour raconter les incidents de l'Elysee-Montmartre. Puis, le citoyen Leboncher avait suffisamment exprimé son indignation contre les bourgeois, la police et le gouvernement, les révolutionnaires se retirent sans trop de tapage, en attendant que l'heure de descendre dans la rue "sonne" pour tout de bon.

La situation à Anzin est devenue tellement grave que les autorités de la République se décident à intervenir. Accompagné d'un nombre respectable de gendarmes, M. Cambon, préfet du Nord, est allé avant-hier sur le théâtre de l'agitation minière. Il a parlé des conditions faites par la Compagnie à tous les mineurs qui voudraient reprendre le travail ; il a conseillé aux grévistes d'entrer dans la voie des conciliations. La mission du préfet était surtout de lutter contre l'influence du cabaretier Basly, lequel, sans que la chose nuise à son commerce, a pris un très grand ascendant sur les mineurs. C'est lui qui est le chef apparent et écouté de

toute cette campagne d'Anzin. Il n'a pas eu de peine à détruire tout l'effet que pouvait produire la prudente intervention du préfet. Dès que M. Cambon a eu le dos tourné, Basly a harangué les grévistes, qui ont été de l'avis de leur chef, c'est-à-dire qu'il fallait continuer la grève.

Encouragés par l'échec préfectoral, toutes les feuilles radicales poussent plus vivement à la grève les malheureux ouvriers d'Anzin ; elles protestent avec violence contre ce qu'elles appellent la scandaleuse intervention du préfet Cambon et du gouvernement en faveur des capitalistes ligés contre le travail.

Les nouvelles du Tonkin, qui continuent à être bonnes, sont à l'ordre du jour dans les discussions de la presse. Sans tomber dans les exagérations de la presse opportuniste, il faut reconnaître que la prise de Bac-Ninh a bien avancé la question de la pacification du Tonkin. Un journal de Paris, sur la foi d'une agence de Londres, annonce que le marquis de Tseng dont on n'entendait plus parler depuis longtemps—à demandé à lord Granville la médiation de l'Angleterre, et que M. Waddington a télégraphié la nouvelle à son gouvernement. On ne réclérait pas qu'à l'heure actuelle le gouvernement de Pékin doit être à peine encore informé des événements de Bac-Ninh, et qu'il n'a pu, par conséquent, télégraphier de ce chef de nouvelles instructions à son ministre en Angleterre.

Je vous ai récemment parlé de divers bruits relatifs à la santé de M. Grévy. Je peux aujourd'hui, d'après un "témoin" qui a causé ces joursci avec le président, vous donner des renseignements politiques. Le président de la République se porte très bien. Son interlocuteur l'a vu très droit, très ferme ; et, sans quelques légères "absences" de conversation, il aurait cru avoir affaire à une des plus solides santés de la République.

Deux livres

On lit dans le Journal de Rome : Deux livres viennent de paraître en France, qui mènent assez grand tapage dans la presse. Nous ne les connaissons encore que par des extraits et des critiques de journaux. Nous en réservons la lecture attentive aux prochains jours de loisir que nous réserve le gouvernement italien.

L'un est dû à la plume savante de Mgr Maret, archevêque de Léopante, doyen de la Faculté de théologie à la Sorbonne de Paris, primicier du chapitre de Saint-Denis ; il est intitulé : La vérité catholique et la paix religieuse. D'après l'analyse critique du Temps, cet ouvrage contient d'abord une apologie des dogmes religieux devant ce qu'on appelle la société ou la civilisation moderne, ensuite une thèse sur la nécessité pour l'Eglise de se concilier avec l'Etat moderne, avec la démocratie, notamment en cette forme supérieure de la démocratie qui est la république.

L'autre est une étude du Rév. Père

Didon, des Frères Prêcheurs, sur les universités allemandes. L'auteur s'est fait étudiant dans une de ces universités, afin de les apprécier, et rapporte au public les impressions enthousiastes qu'il a recueillies dans ce séjour.

Nous ne pouvons encore constater autre chose que l'accueil fait à ces deux livres. Le Temps admet avec éloges la seconde partie de la thèse de Mgr Maret et rejette dédaigneusement la première.

Tel est le succès réservé d'ordinaire à ces sortes d'avances. La presse libérale, radicale même, couvre de lauriers le R. P. Didon, érudite allemand, juvenis ornatissimus, comme dit son diplôme.

La presse catholique a jusqu'ici gardé le silence sur le livre de Mgr Maret ; l'Univers a déjà consacré plusieurs articles de sévères critiques à celui du P. Didon.

Nous réservons notre propre jugement à notre sortie de prison, après que nous aurons étudié les ouvrages dans le recueillement complet et dans la retraite forcée qui nous attend.

Qu'il nous soit permis cependant, sur les extraits qui nous sont tombés sous les yeux, d'émettre à propos de ces deux livres, quelques réflexions générales, relevant peut-être de notre compétence à nous, laïcs, vivant dans le monde, mêlés à cette société moderne qui paraît si imposante aux deux auteurs ecclésiastiques, et que nous connaissons peut-être mieux qu'ils ne la connaissent.

C'est un avantage négatif qu'ils ne devraient pas nous envier.

Au fond, nous sommes persuadé que si le savant archevêque de Léopante et l'éloquent Dominicain désirent que l'Eglise se mêle aux choses et aux idées modernes, c'est afin que la bienfaisante influence de l'Eglise pénètre notre siècle et le corrige. A ce titre, leur intention est vraiment chrétienne.

Mais il y a un écueil : il nous paraît que les deux auteurs se sont singulièrement exagéré la valeur, la dignité, et, nous oserons dire, la bonne foi des adversaires, qu'ils tâchent de rallier en les flattant. Non, non, ils ne les connaissent pas, ils ne le ont pas vus de près, ils n'ont pas été mêlés à eux, et si cette candeur est à l'honneur de leur personne sacerdotale, elle a pu maintes fois infirmer leur jugement.

Le R. P. Didon a eu beau se faire étudiant allemand, grâce à Dieu ! il n'a pu voir encore que les maîtres extérieurs de ses camarades ; il n'a pu connaître aussi que la façade de cette science allemande dont il s'est épris. Il y a quelques années, lorsqu'il prêchait dans une église de Paris, à la Trinité, il parlait pour convaincre quelques hommes au nom retentissant, ses auditeurs assidus, MM. Naquet, Alexandre Dumas, Emile de Girardin, etc. Il était naturellement adulé par eux, et, comme il ne les connaissait que par cette gloire bruyante dont la presse boulevardière est la dispensatrice, il s'imaginait, en sa naïveté, et trompé par des louanges polies ou perfides, qu'il était en train de con-

quérir à sa cause toutes les illustrations de notre siècle !

Ces hommes de labour, qui ont passé la vie dans un cabinet de travail ou dans une cellule, s'ils entreprennent de jeter les yeux sur le monde extérieur, n'en voient trop souvent que le décor, et il courent le risque de se laisser capter par tant de brillantes apparences.

Ils estiment pour argent comptant les acclamations qui saluent leur confiant éblouissement. Ils ne savent pas que tous ces pervers rient in petto de l'illusion de ces prêtres, qu'ils ne les applaudissent que de leur hardiesse à frôler l'abîme, et d'autant plus qu'ils le rasant de plus près, et afin de les exciter à y faire le plongeon, par une suprême audace !

Ah ! s'ils connaissaient, comme ceux qui ont le triste avantage de vivre dans le monde, les dessous hideux de ces institutions qu'ils admirent, les coulisses ignobles de cette comédie de démocratie, de science moderne, de progrès, avec quelle hâte ils se réfugièrent dans leur cabinet, dans leur chaire, ou dans leur cellule, afin de ester, dans la seule contemplation qui mérite de retenir leur étude, celle des vérités éternelles, des principes supérieurs, des enseignements de tous les temps, hors desquels il n'y a de salut ni pour les hommes, ni pour les sociétés.

Ils ne savent pas que cette démocratie moderne, cette république, ces principes immortels qui datent de 89 et qui sont déjà en train de se ruiner en leur néant, ne sont qu'une misérable farce, inventée pour favoriser la domination des pires, l'oligarchie des imbéciles et la ravanche des déçus.

Ils ne savent pas que ces grandes théories et ces grands frais pour l'éducation des enfants du peuple et des filles de la bourgeoisie n'ont aucune ressemblance avec l'apostolat de l'enseignement, ni aucun rapport avec la diffusion des lumières, mais ne sont qu'une détestable engin de corruption universelle.

Ils ne savent pas que tout ce fatras de la science moderne, allemande ou française, ne recouvre que l'effroyable présomption de l'hypothèse, l'affirmation outreucidante du pédantisme, ou la divagation de cerveaux malsains.

Ils prennent tout cela au sérieux, parce qu'on est toujours porté à trop accorder à l'adversaire, parce que ces hommes d'études prétent eux-mêmes aux doctrines de leurs contradicteurs quelque chose de leur bonne foi et de leur science ; suivant une vulgaire expression, ils "croient que c'est arrivé." Ils croient au savoir de M. Paul Bert, au génie de M. Ferry ; ils croient à l'aspiration des peuples vers un idéal nouveau, que sais-je ? Tous ces mots grandioses, qui gristent les imbéciles, leur semblent s'adapter à des croyances profondes et populaires.

Ils n'ont pas percé à jour le vrai, le seul dessein des sectes qui mènent ce mouvement politique, scientifique et social, qui est une vaste conspiration d'abâtissement des hommes.

Un seul exemple établira la can-

deur du R. P. Didon. Il écrit à propos de l'Italie cette phrase qui est le chef-d'œuvre de l'innocence, sinon de l'innocuité :

"Pourquoi l'Italie a-t-elle grandi jusqu'à la taille d'un royaume de premier ordre, malgré la Révolution qui gronde en elle ? — Elle a la passion de son unité."

Cette seule citation prouve notre dire.

De telles excursions hors de la vérité vraie, et dans le contingent du siècle ne nous paraissent pas sans périls.

Pour nous, nous ne connaissons que les enseignements immobiles de tous les Papes, qu'imitateurs et approbateurs de tout progrès véritable, ont toujours impitoyablement condamné toute nouveauté antichrétienne. Nous connaissons les enseignements de ces évêques qui ont charge d'âmes et qui, interprètes de la parole et de la volonté pontificales, nous dirigent dans la voie du Christ, de ces religieux qui éclairent et purifient nos âmes par la flamme de la parole de Dieu. Nous connaissons l'Eglise universelle du Christ, instituée pour éclairer le siècle, le guider et le corriger, et non pour se mêler à ses erreurs ou se plier à ses tyrannies. Ceux-là enseignent le monde, et n'ont pas besoin de s'accommoder à ses caprices ou à ses perversités.

HENRY DES HOUX.

Chronique

On lit dans le Soleil du 8 mars :

Monsieur le Comte de Paris et Madame la Comtesse de Paris, ainsi que les princesses Marie-Amélie et Hélène leurs filles, ont pris hier soir vendredi, à la gare de Lyon, le train de sept heures se rendant à Cannes.

M. Dupuy et M. Emmanuel Bocher sont montés dans le même train et accompagnent Monsieur le Comte de Paris dans son voyage.

Le Petit Caporal annonce le prochain départ du prince Victor pour Farnborough-Hill où il doit, paraît-il, rejoindre l'impératrice Eugénie.

Tout en réclamant des mesures d'expulsion contre Monsieur le Comte de Paris, M. Ranc trouve la circulaire de M. Schnerb un peu "bête".

Par contre, M. Paul de Cassagnac remarque, non sans tristesse, que la circulaire ne parle même pas des bonapartistes. Il écrit dans le Pays :

"A tous ceux qui, mus par un bon sentiment, nous n'en doutons pas, nous reprochent de faire la guerre au prince Napoléon, nous répondons :

"Le prince impérial est mort il y a quatre ans ; il y a quatre ans, nous étions dans le plein développement de notre régénération politique ; aujourd'hui, dites, où en sommes-nous ?

Nous le répétons : Qu'a-t-il fait du parti ?

"Il l'a réduit à ce point de misère, d'effacement, que le gouvernement de la république, le passant sous silence, témoigne publiquement qu'il

ne redoute plus, à l'heure qu'il est, qu'une chose : cette royauté dont on s'était tant moqué et qui n'est devenue subitement redoutable que parce qu'elle se prépare peut-être à remplir des devoirs patriotiques pour lesquels les Bonaparte ne se sentent ni le bras assez fort, ni les reins assez solides, ni le cœur assez résolu ! — Paul de Cassagnac."

Plusieurs journaux de gauche et de droite relèvent ce matin et commentent cette déclaration.

A propos des causes de la crise ouvrière, voici ce que nous lisons dans la causerie hebdomadaire de Bernadille publiée par le Moniteur universel :

Paris dépense par an 580 millions à boire, dont beaucoup plus de moitié à s'empoisonner de drogues infâmes et frelatées qui l'abrutissent et le tuent. Le budget des boissons parisiennes égale presque à lui seul le budget de toute la république pour l'armée de terre, et Paris, depuis treize ans, a ingurgité plus que la rançon de la France. Les mastrouquets lui ont coûté aussi cher que les Prussiens.

L'alcoolisme s'est à la fois étendu et empiré. Il y a plus d'ivrognes qu'autrefois, et ces ivrognes s'intoxiquent avec des poisons plus malsains. Si l'on ne peut faire dix pas dans une rue de Paris sans y rencontrer un marchand de vin, il est difficile d'en faire quinze, surtout à certains jours et dans certains quartiers, sans y rencontrer un ivrogne. Le lundi, le défilé commence dès sept heures du matin, et à minuit on en rencontre encore qui battent les murs.

Le bon ouvrier lui-même, bon époux, bon père de famille, le samedi soir après la paye, ou le dimanche, conduit sa vieille et ses miches chez le mannezingue. Il régale.

S'il fait beau, on installe la table sur le trottoir, et là, dans la mince raie d'ombre dessinée par l'auvent, ruisselant de sueur, coudoysé par les passants, respirant les émanations de la rue, du gaz et de l'égout, les braves gens dégustent le litre à quatorze avec une satisfaction profonde.

Quelquefois trois ou quatre litres vides sont alignés sur la table, jamais une goutte d'eau bien entendu ; ce serait une insulte de leur en offrir. Le cœur du passant se soulève à voir dans le verre épais cette horrible litharge où l'on trouverait de tout, excepté une goutte du sang de la grappe, et qu'ils boivent de confiance pour se fortifier, comme ils s'installent sur le trottoir étroit, au bord du ruisseau, dans une chaleur méphitique, pour respirer le bon air !

Il n'est guère de Parisien qui ne puisse vérifier l'exactitude absolue de ce triste tableau.

Un juif de distinction, le docteur Maurice Kosenthal, médecin spécialiste et professeur à l'Université de Vienne (Autriche), a embrassé le catholicisme, avec sa femme et ses deux fils. La cérémonie du baptême a eu lieu dans la chapelle particulière de l'archevêque.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

10 Avril 1884—No 18

LE DRAME

CHAMPS ÉLUSÉS

(SUITE)

Trois ans après leurs représentations au cirque, ils étaient réduits à la mendicité et nous les retrouvons, la besace au dos, suivant d'un pas traînant les délicieuses rives de la Seine de Chatou à Bezons. La temps était splendide. Septembre chargeait les coteaux de fruits savoureux, à demi cachés sous les pampres verdoyants.

A chaque passant, à chaque maison de campagne qu'ils rencontraient sur leur route, les deux mendiants affectaient une démarche difficile et saccadée, comme s'ils eussent été couverts d'infirmités, et récitaient d'assez abondantes amonnes.

—Que la nature est belle ! s'écria soudain l'ex-Francastor d'un ton emphatique. La prison a certainement ses douceurs, mais l'hiver sou-

lement ; et, par un temps pareil, je ne déteste pas une petite promenade de santé.

—Grand lâche ! murmura l'ex-John, il se plaint en prison, maintenant !

Puis il ajouta tout haut.

—Tu as raison, Philibert. La prison, comme l'hôpital, est un séjour où on se refait, et qui est fort agréable pendant le vilain temps. Mais on n'y boit pas.

—Il n'y manque que ça ! soupira Philibert.

Il tira de son sac une demi-bouteille, et la renversant :

—Vide, reprit-il. Pas même la larme à l'œil ! Tu me négliges, Goffin, toi qui tiens la bourse. Tu n'es pas un ami.

—Ta fiote était pleine ce matin. On te la remplira tantôt. Ah ! Tu ferais tout pour l'eau-de-vie, toi !

—Tout ? Non. Je mendie, c'est assez. Je risque une condamnation pour vagabondage, voilà tout.

—Oui. Tu es lâche. Ah ! si tu n'étais pas si lâche, nous roulerions carrosse, au lieu d'avaler la poussière des chemins.

—Comment cela, Goffin ?

—C'est bon. Je me comprends. Ils arrivèrent au barrage de Bezons où il y a des traiteurs.

—Oh ! Quel site combatteur ! s'écria Philibert, dont les idées étaient décidément tournées au lyrisme. Au château des Tilleuls... Matelotes et fritu-

res. Que la vie doit être douce, sous ces ombrages, bercée par le murmure des flots retenus captifs et s'échappant en tumulte à travers ces aiguilles ! Payes-tu un bon déjeuner, Goffin ? Nos moyens nous le permettent, car la recette a été excellente.

—Monsieur Philibert Rambaud, répliqua Goffin d'un ton sentencieux, quand on exerce un métier, il faut le faire convenablement. Sachez que les nécessaires doivent s'interdire les bonbance en public. Néanmoins, j'ai faim. Tâchons de manger. Suis-moi.

Ils se dirigèrent vers le Château des Tilleuls et entrèrent à l'intérieur.

—Madame, dit Goffin d'une voix pleurarde, nous ferez-vous la charité de nous accorder un verre d'eau.

—De l'eau ! Il y en a à la rivière. Ce n'est pas loin.

—Merci, madame. Trop aimable ! Il allait se retirer après avoir lancé à l'hôtesse un mauvais regard, lorsque le maître du logis survint et dit :

—C'est peut-être bien autre chose que de l'eau que vous demandez, braves gens. Asseyez-vous sous la tonnelle. On va vous servir.

Philibert et Goffin s'empressèrent d'obéir.

—Tu vois, dit tout bas Goffin... on nous invite.

Dans les campagnes, outre le sentiment de charité qui exhorte à secourir les malheureux, il y a aussi

un sentiment de prudence qui engage à ménager les vengeances pour ne pas s'exposer aux méfaits et aux vengeances dont quelques-uns sont capables.

Bientôt on apporta aux prétendus buveurs d'eau ce qu'à Paris et aux alentours on nomme un ordinaire. C'est-à-dire une soupe grasse et un morceau de bœuf. Le tout fut accompagné d'un morceau de pain et d'un demi-litre de vin.

Les deux mendiants mangèrent et burent.

—Viens remercier le patron, dit ensuite Goffin.

—Oh ! de grand cœur ! répliqua Philibert. C'est un homme estimable. Je me ferai un devoir de lui envoyer des pratiques.

Puis, avant de prendre congé.

—Votre cognac doit être bon, ajouta-t-il. Remplissez-moi ma bouteille, en payant, bien entendu. Mon domestique... mon compagnon, veux-je dire, va régler ça. Le déjeuner est offert, comme c'est convenu, mais le cognac est en supplément ? Combien.

—Un demi-litre... deux francs.

—Ce n'est pas cher, s'il est bon ! reprit Philibert.

Goffin paya, et une fois dehors accabla son ami d'invectives.

—Triple brute, lui dit-il, l'état et mendiant est le plus vil de tous, si tu ne peux même pas l'exercer proprement ! Jamais on n'a vu une maldresse pareille à la tienne. Comment !

ce galant homme te fait l'aumône d'un déjeuner, et tu t'avisés de lui acheter ta satanée eau-de-vie ! Il n'a rien dit, mais j'ai bien vu à sa grimace que nous n'avons plus rien de bon à attendre de lui. Il nous signala comme des ivrognes et il aura raison, car il est vexé comme un dindon d'avoir distribué gratis deux ordinaires à des gaillards ayant de l'argent dans leurs poches. On te l'aurait achetée ailleurs, ton eau-de-vie !

—C'est vrai... J'ai eu tort, répondit docilement Philibert tout en buvant à petits coups.

—Ah ! tu es plus bête que tes pieds, plus fainéant qu'un lézard au soleil, et avec toi je croupirai toujours dans la misère, continua Goffin avec une fureur croissante. C'est toi qui as fait dégringoler notre lucrative industrie des chiens savants. Tu leur cassais les pattes en les faisant travailler, tu les oubliais dans la chambre des victimes où ils périsaient, tu les laissais se battre entre eux et faire des vacarmes épouvantables, tellement que, chassés de partout, nous ne trouvions plus à nous loger dans Paris, tu avais même fini par te présenter manifestement ivre devant le public...

Goffin s'interrompit, et changeant de ton :

—Attention, dit-il. Fais le boiteux.

Il se mit lui-même à boiter d'une façon lamentable, tout en jetant des regards navrants vers une terrasse au-dessus de laquelle ils cheminaient tous deux.

—Courage, frère reprit l'affreux Goffin d'une voix chevrotante et nasillard. Le bon Dieu ne nous abandonnera pas. Nous n'avons pas mangé, depuis soixante-quatorze heures, c'est vrai, mais... Merci, mademoiselle, merci, merci, ajouta-t-il en saluant.

Sur la terrasse dominant la route se promenait une jeune fille d'une dizaine d'années.

Elle se nommait Odile d'Hervet, et son père possédait une des plus belles maisons de campagne de Bezons, attendant à une autre propriété appartenant à M. Lavernède, lequel ne connaissait d'ailleurs la famille d'Hervet que de vue.

En ce moment, Odile était seule.

A la voir ainsi à mi-corps au-dessus du mur assez élevé de la terrasse, elle paraissait un peu plus âgée, et sa figure toute rayonnante d'une charitable bonté à l'aspect de ces pauvres gens, était charmante dans son encadrement de verdure et de ciel bleu.

(A suivre)

SOMMAIRE

France.
Deux livres.
Chronique.
FÉLIX LÉON.—Le Drame des Champs Élysées.
Notre part.
Le scandale de Toronto.
Les subventions aux chemins de fer.
Echos de la Capitale.
La généalogie d'un poète.
Informations.
Résumé des dépêches.
Petites nouvelles
Agriculture.

ANNONCES NOUVELLES

Soumissions demandées.—David Ouellet.
Attention.—W. Myrden.
Avis public.—Isaac Bernard.
Nouvelle montre-boussole lumineuse.—Jou-
not-Baltisberger.
Chemin de fer du Grand-Tronc.—J. Hickson.
C. B. Lanctot, Montréal.
Compagnie d'Assurances l'Union Commercial.
Déménagement.—J. C. Paterson.
Nos pianos et harmoniums.—Bernard et Allaire
La Banque Nationale.—P. Lafrance.
Bazar de S. Jean-Baptiste de Québec.
Société de Construction Permanente de Qué-
bec.—F. Gourdeau.

CANADA

QUEBEC 10 AVRIL 1884

Demain, VENDREDI-SAINT, le Courrier ne paraîtra pas.

Notre part

Lorsqu'on examine les résolutions que Sir Charles Tupper a mises devant les Communes, au sujet des subsides aux chemins de fer, on constate que jamais le gouvernement du Canada ne s'est montré aussi généreux et n'a adopté une politique aussi large à l'égard des voies ferrées de la Puissance. Les subsides vont s'élever à \$9,000,000 et plus. Et la province de Québec va recevoir à elle seule plus de la moitié de cette somme, \$4,629,000, contre Ontario \$636,000. Si l'on ajoute à cela le règlement de la balance entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de Québec, soit \$1,000,000 à peu près, et les sommes votées pour travaux publics dans les limites de notre province, on arrive à près de \$7,000,000 pour notre part dans la distribution des subsides fédéraux. Aurait-on jamais songé à cela sous le régime Mackenzie ?

Le scandale de Toronto

Le magistrat de police, à Toronto, a rendu son jugement hier matin dans l'affaire de la législature où plusieurs personnes étaient accusées d'avoir conspiré contre le gouvernement.

Il a condamné MM. Wilkinson, Bunting, Meek et Kirkland, à subir leur procès aux assises criminelles. Kirkland s'est évanoui au moment où le juge l'a déclaré coupable. Les prisonniers sont sous caution.

Les subventions aux chemins de fer

Nous avons parlé hier du subside accordé à la Province de Québec pour le remboursement du coût de la construction du chemin de fer du Nord, s'élevant à \$2 394 000, si l'on excepte les \$6 000 par mille que l'on met de côté sur les 159 milles entre Québec et Montréal, pour la construction d'une nouvelle voie ferrée.

Le subside en bloc accordé pour les chemins de fer s'élève en tout à \$9 170 000.

Il y a une allocation de \$170 000 par année pendant quinze ans pour la construction d'une voie ferrée reliant Montréal aux ports de St-Jean et d'Halifax. Cette somme peut être changée en garantie, pour la même somme et la même période, des débentures de la Compagnie qui entreprendra ces travaux.

Une subvention de \$30 000 par année est accordée, pour la même période et avec les mêmes conditions, pour la construction d'une voie ferrée entre Oxford, station de l'Intercolonial et Sidney, ou Louisbourg, et cela en sus de la subvention de l'année dernière.

On assure au Québec Central \$3,200 par mille pour son prolongement depuis la jonction de la Beauce jusqu'à la frontière interna-

tionale : ce qui pour 66 milles fait \$211,200.

On réserve pour le prolongement du Pacifique jusqu'à Québec, \$6,000 par mille n'exécédant pas en tout \$960,000.

Les résolutions accordent les subventions suivantes :

A la jonction de Pontiac au Pacifique, pour une ligne de chemin de fer de la Gatineau \$160,000 pour 50 milles de voies ferrées ;

Au Montréal et Occidental, pour une voie ferrée du lac Simon au Désert \$160,000 ;

Au Grand Nord, pour une partie de sa ligne entre St-Jérôme et New Glasgow, Terrebonne, \$32,000 ;

Au chemin de fer de l'Union Jacques-Cartier une somme de \$200,000 pour un pont indépendant sur la Rivière Noire, lequel pont est destiné à relier le Grand Tronc avec le chemin de fer du Nord ;

Au chemin de fer des Grandes Piles sur le St-Maurice une subvention de \$217 600 ;

A une voie ferrée entre St-André et Lachute, comté d'Argenteuil, \$224 000 ;

A la compagnie d'Irondale, Bancroft et Ottawa, dans le comté de Hastings, Ont., \$160 000 ;

A la Cie de chemin de fer Ontario et Pacifique pour 85 milles de chemin de fer entre Cornwall et Perth \$262 400.

Il serait inutile d'indiquer toutes les subventions accordées. Seulement nous tenons à faire remarquer que l'on a montré une grande libéralité envers la province de Québec.

ECHOS DE LA CAPITALE

Sir Leonard Tilley dit que le gouvernement n'a pas l'intention de présenter à cette session une loi autorisant la nomination d'experts pour surveiller les rapports des banques.

Le bill concernant l'indépendance du Parlement est la troisième fois et adopté. Un amendement de M. Blake est rejeté par 117 voix contre 58.

Sur une motion pour que la chambre se forme en comité, Sir Hector se lève et dit : Je suis peiné de demander l'attention de la Chambre à une heure aussi avancée, mais c'est la première occasion que j'ai de parler d'un article publié dans le *Globe* qui m'attaque non-seulement dans ma vie privée mais comme ministre de la Couronne.

Si ma conduite privée avait été seule attaquée j'aurais passé outre ; mais je considère que dans la position que j'occupe, mon honneur n'est pas seulement ma propriété, il est la propriété de cette chambre et de mon parti, il est la propriété du public et je crois de mon devoir de donner des explications.

De l'écrivain du *Globe* je ne dirai rien ; je laisse à cette chambre le soin d'apprécier sa conduite.

Dans cet article on dit que j'ai reçu l'année dernière un témoignage d'estime, consistant en \$17 000. Cela n'a rien à faire avec cette chambre, mais on va plus loin : on dit que le fond de cette contribution amicale avait été souscrit par des contracteurs et autres personnes ayant des rapports avec mon département et que les contributions avaient affecté mon indépendance et m'avaient engagé à résoudre certains cas contre la justice et contre mon devoir.

Je demande l'attention de cette chambre, je serai bref.

Le premier chef d'accusation porté contre moi est celui de M. Goodwin, dont la réclamation a été réglée par mon département. M. Goodwin était l'entrepreneur de la muraille environnant cet édifice. Le montant qu'il réclamait en sus de ce qui lui avait été payé s'élevait à \$9 500. Cette réclamation avait été faite en 1879 d'abord. Ce n'est qu'en 1881 qu'il produisit les détails de sa demande. Ces comptes furent examinés par l'ingénieur en chef M. Baillargé. Sur son rapport on n'accorda à M. Goodwin que \$534 946 pour les excavations nécessaires à la construction du mur.

La seconde accusation est celle qui a rapport à l'affaire Dunsmuir. Or M. Dunsmuir n'a jamais eu rien à faire avec mon département ; il n'en a jamais reçu un seul sou. Il a eu

quelque affaire à propos d'un chemin de fer dans la Colombie. Mais ça regarde le département des chemins de fer. Je ne comprends pas comment M. Dunsmuir a pu rendre un tel témoignage alors qu'il savait que je n'avais absolument rien à faire avec un contrat qui a reçu la sanction de cette Chambre.

Le quatrième accusation est à propos de M. Charlebois entrepreneur des édifices de la rue Wellington. Je vois dans les journaux d'aujourd'hui que M. Charlebois déclare qu'il n'a jamais contribué au don qui n'a été fait. Je ne puis dire s'il en est, ainsi, je n'ai jamais vu la liste des contributeurs. Pour ces édifices M. Charlebois était le plus bas soumissionnaire. J'en ai fait rapport au conseil qui par un ordre en conseil a accordé le contrat à M. Charlebois.

On mentionne aussi le nom de M. Davis. Or M. Davis n'a jamais rien eu à faire avec mon département depuis 1878.

C'est donc encore une accusation dénuée de fondement.

On dit que M. Morgan, premier clerc du département du Trésor ayant fourni \$200 au don qui m'a été fait, je lui ai accordé une promotion lorsque j'agissais comme secrétaire d'Etat.

J'ignore si M. Morgan est un des contributeurs mais, M. Morgan n'a pas reçu sa commission pendant que j'étais secrétaire, et il doit sa nomination à la recommandation du Secrétaire d'Etat actuel.

Alors Sir Hector lit une recommandation de l'honorable M. Chapleau recommandant que M. Morgan fût promu à la charge qu'il occupe à présent.

Sir Hector termine en faisant une courte revue de son passé politique et prend son siège au milieu des applaudissements enthousiastes de la chambre.

La généalogie d'un poète

Victor Hugo est maintenant un fier démocrate, mais cela n'empêche pas que le célèbre poète a connu la foquade nobiliaire. Oui, ce contempteur fougueux des royautés et des aristocraties s'est donné un mal infini pour prouver qu'il a eu d'illustres aïeux. Cet ardent jacobin a sacrifié au culte de la race. Ce converti de la Révolution a rêvé des croisades. L'année dernière, au cours d'une étude très remarquable, dans le *Correspondant*, et publiée depuis en volume, M. Edmond de Biré avait impitoyablement mis au jour cette faiblesse de l'auteur des *Misérables*. Nous trouvons dans un récent numéro d'un journal européen quelque chose comme un résumé de cette étude. Ce morceau est intitulé : "Petits côtés d'un poète." Nos lecteurs trouveront, sans doute, qu'il n'est pas sans intérêt :

Il y a eu, le 26 février, quatre-vingt deux ans jour pour jour,

Naquit dans Besançon, vieille ville espagnole. Un enfant dem.-mort, sans couleur et sans voix.

Victor Hugo a sa légende tout comme Charlemagne, Roland ou Napoléon. Mais à la différence des légendes, dont le propre est de se former dans l'imagination des peuples par une sorte de cristallisation spontanée, la légende de Victor Hugo a Victor Hugo pour artisan. Il l'a fabriquée de ses mains, en grand artiste, et livrée toute faite, ne varier, à ses fidèles qui la propagent.

Victor Hugo, dans la construction de sa légende, prend les choses de plus loin que sa naissance. Son père, le général comte Hugo, écrivait dans ses *Mémoires* : "Je dois le jour à d'honnêtes gens dont rien n'égalait mieux les vertus que leur excellente réputation." Cette humble lignée, non plus que la noblesse paternelle gagnée sur les champs de bataille de l'Empire, ne suffit point au fils ; et comme il lui faut "donjon sur roche et fief dans la campagne", il greffe son nom hardiment sur la tige féodale des Hugo de Lorraine, qui s'enfoncent dans le moyen âge, compte parmi ses rejetons une chanoinesse de Remiremont, un évêque de Ptolémaïs, etc., et porte d'azur au chef d'argent chargé de deux merlettes de sable. Cette préoccupation nobiliaire est chez lui tellement vive, que toutes les fois qu'il lui tombe sous la main un Hugo historique, il le loge, bon gré, mal gré, dans ses livres, *Notre Dame de Paris* ou le *Rhin*, *William Shakespeare* ou les *Misérables*, avec un luxe de détails qu'enverrait le vieux Gomez de Silva faisant dans la scène des portraits le dénombrement de ses ancêtres.

Le malheur est qu'il se trouve à

cette généalogie deux petites difficultés. Premièrement, de 1535 à 1882, depuis le chef Georges Hugo jusqu'au dernier mâle Lothard Hugo de Spitzemberg, né à Berlin en 1868, nous avons le tableau généalogique de la maison dont le poète prétend descendre, et cela sans la moindre solution de continuité qui permette d'y insérer quelqu'un de ces ascendants. En second lieu, il résulte authentiquement de l'état-civil de Nancy et de celui de quelques paroisses des environs que le général Sigisbert Hugo, père de Victor, est fils de Joseph Hugo, maître menuisier, qui est fils de Jean-Philippe Hugo, cultivateur à Baudricourt, qui est fils de Jean Hugo, cultivateur à Domvalier ; il en résulte aussi que le poète, au commencement de ce siècle comptait à Nancy trois tantes conturières, une autre boulangère et une cinquième perruquière, qu'il aurait, j'imagine, tenues moins secrètes pour peu qu'elles eussent été chanoinesses de Remiremont.

Muni de tels aïeux, Victor Hugo ne se soucie point de masquer la rotture maternelle ; il a toutefois une certaine façon de l'anoblir, faisant de sa mère vendécienne "une brigande" de 93 "en faite à travers le Bocage avec Madame de Bonchamp et Madame de La Rochejacquelein", bien que la femme du général Hugo, du temps qu'elle était Mademoiselle Trébuchet, n'ait sûrement point couru le Bocage, ni affronté aucunes fusillades en compagnie des héroïnes de la Vendée. Et voilà.

INFORMATIONS

Les Etats-Unis produisent un cinquième du fer un quart de l'acier et la moitié de l'or produits dans l'univers. Prenant tous les intérêts miniers ensemble ils représentent 36 par cent de la totalité, la Grande Bretagne 33 par cent et le reste de l'univers 31 par cent.

L'assemblée la plus nombreuse des membres de l'industrie cotonnière qui ait encore eu lieu pour le Sud, a été tenue la semaine dernière à Augusta, Georgie.

Trente-trois compagnies étaient représentées soit un capital de \$8, 000,000. Le projet d'une association des manufacturiers des Etats du Sud du genre de celle des manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre fut référé à un comité de quinze qui devra préparer un règlement et faire rapport à une prochaine assemblée.

A Philadelphie, l'industrie des tapis occupe 7 000 ouvriers ; une seule maison en possède 1 500. Les cotons emploient 10 000 ouvriers ; les soies 6 000. Tout s'y fait à l'aide de la machine à vapeur. Un système de canalisation souterraine y amène le pétrole d'une distance de plus de 320 kilomètres, dans des réservoirs où il est emmagasiné dans les mêmes conditions que le blé à Chicago.

On lit dans le *Travailleur* de Worcester, mass., du 8 courant :

"C'est lundi, le 14, que le départ du détachement de colons pour le Manitoba aura lieu. Les Rvds. P. P. Lacombe et Malo seront les guides de ce détachement. Un bon nombre de Canadiens profitent des avantages du gouvernement fédéral et se rendront au Manitoba. Nous leur souhaitons tous les succès dus à leur esprit d'entreprise et à leur persévérance."

Résumé des dépêches

EUROPE

FRANCE

Londres, 9 avril 1884.

La grève des ouvriers à Kidderminster prend des proportions sérieuses.

ANGLETERRE

Paris, 9 avril 1884.

Jules Ferry a déclaré à un comité de la Chambre que les négociations avec les Hovas avaient été rompues de nouveau. Le général Miot est parti pour Madagascar afin de s'emparer de certains points de la côte.

Cinq missionnaires français et 30 catholiques ont été massacrés au Tonquin.

AFRIQUE

GUERRE DU SOUDAN

Le Caire, 9 avril 1884.

La situation de Kartoum est toujours des plus critiques. Gordon a reçu du gouvernement

anglais l'ordre d'évacuer Kartoum aussitôt que possible. Le 25 mars, Gordon a livré un combat aux rebelles, qui ont perdu une centaine d'hommes

Petites nouvelles

RETRAITE.—Hier soir, se sont ouverts au Pensionnat de l'Université les exercices de la retraite prêchée par le R. P. Bourrigal, O. M. I. Il y avait un nombre très considérable de citoyens de cette ville.

LE PONT.—Le pont commence à être réellement dangereux. La grande quantité d'eau qu'il y a dessus l'a amolli. On mentionne le cas de plusieurs chevaux et boeufs qui auraient enfoncé dans la glace.

On a coupé la glace à l'avant du *Polaris*, pour essayer de pratiquer une tranchée entre les deux rives.

INDISPOSÉ.—On nous apprend que M. le Recorder Dery est sérieusement indisposé. Hier, il lui a été impossible de présider à la Cour.

La vitalité, pulsée par excès de travail ou par la maladie, est sûrement restaurée par la Salsepareille d'Ayer.

ACCUSÉ DE RÉCEPTION.—Nous accusons réception du rapport sur le service de l'Assise d'aliénés de Québec et des Rapports ministériels, pour l'année finissant le 31 décembre 1882.

CHUTE.—Il y a quelques jours, un jeune homme du nom de Bérubé, de St-Sauveur, est tombé dans l'escalier de la fabrique de chaussures Migner, St-Roch, du quatrième étage. Il en a été quitte pour quelques contusions.

VENTE DE PROPRIÉTÉ.—On a vendu hier à l'enchère une partie de la propriété connue sous le nom d'Hotel Blanchard, à la basse-ville.

Sir N. F. Belleau a été l'adjudicataire de cette propriété à raison de \$1,000.

UNE COMPAGNIE.—Une nouvelle société d'imprimerie vient d'être formée à Montréal avec un capital de \$100 000. Le but de cette nouvelle compagnie est de publier autant de journaux que possible.

Les actionnaires de cette compagnie sont MM. L. A. Sénécal, E. C. Wartele, W. G. Blumhart, J. C. Dansereau et F. X. Archambault.

La dépêche qui nous fournit les détails dit que les premiers journaux qui seront publiés sous les auspices de cette nouvelle société, sont le *Monde* et la *Minerve*.

On dit que l'administration restera la même qu'au paravant : la nouvelle société ne contrôlera que l'impression ou les impressions de ces journaux.

COUR CRIMINELLE.—Le terme de la Cour Criminelle s'est ouvert ce matin sous la présidence de l'honorable juge Tessier qui a fait la charge aux jurés en français et en anglais.

Voici la liste complète des Grands Jurés :

Andrew Thomson, président, Robert McCreavy, Edouard Cauchon, John Delairey, Napoléon Lortie, Pierre Roy, Julien Chabot, Louis Lagueux, Alfred White, Isidore Bégin, Pierre Guay, Wolfied Tilkington, Joseph Gosselin, Denis O'Hare, Augustin Larochelle, François Verret, Joseph Laird, L. B. Seymour Young, Alfred Larrivée, James Roroley, George Davie, Jos. Whitehead.

L'interprète des Grands Jurés est M. Desbarats, avocat.

Les petits jurés ont été libérés jusqu'à mardi prochain.

La cour s'est ajournée à 3.30 heures cette après midi.

IL FAUT S'ENTENDRE.—Nous prions nos lecteurs de ne pas confondre le jeune Marquis, accusé de faux, et qui subira son procès au présent terme des assises criminelles, avec notre ami M. A. F. A. Marquis, professeur, bien connu en cette ville.

NOUVELLES DE DAKOTA.—Un de nos correspondants de Grafton, Dakota, nous écrit, en date du 1 avril, que la neige s'en va rapidement et qu'il a plu le 1 avril pour la première fois depuis le mois d'octobre dernier.

Six mois sans pluie ! ça fait une différence avec notre température.

SUCCÈS.—Nous apprenons avec plaisir que M. Alfred Richard, de St-Pascal, vient d'être admis à la pratique de la médecine, après un brillant examen qui lui a mérité le titre de Docteur en médecine.

M. Richard doit s'établir à St-Pascal. Nous lui souhaitons tout le succès que lui méritent ses talents et son ardeur au travail.

Au lieu de ce sentiment de faiblesse et de lassitude, la Salsepareille d'Ayer vous donnera la force et l'énergie.

L'AFFAIRE TESSIER.—L'enquête dans l'affaire du meurtre d'Adolphe Tessier,

mort à la suite d'une querelle avec un nommé Camiron, est terminée mardi après midi à Montréal.

Le jury délibéra pendant plus d'une heure avant de rendre son verdict. Après cela, les jurés annoncèrent au coroner qu'ils ne pouvaient s'entendre pour rendre un verdict.

Huit étaient en faveur d'un verdict d'homicide (*manslaughter*) et quatre pour un meurtre.

Ils furent en conséquence déchargés, et Camiron fut envoyé en prison sur mandat spécial.

LE MANGEUR D'ŒUFS.—Lundi de la semaine dernière, Charles Pearsall, jeune électeur et apparemment insatiable, a offert de parier qu'il mangerait soixante œufs à dîner tous les jours de la semaine. Le gageure—\$25 et les frais—a été tenue par le restaurateur John Ross, du No. 206 Front Street, New-York. Pearsall s'est tiré à son honneur de cette périlleuse épreuve. A 4 h. 30 m. précises, chaque soir il est arrivé au restaurant ; un garçon a placé devant lui 60 œufs mollets dans autant de coquetiers, et le jeune citoyen maigre les a humés les uns après les autres, non seulement sans douleur, mais avec tous les signes d'une vive satisfaction.

Il a gagné sa gageure et offert d'en prendre une autre pour la semaine suivante.

Depuis ce temps le malheureux Pearsall se promène mélancoliquement, qu'on ne devine.

ELEVAGE DE TORTUES.—L'élevage des sangsues, des huîtres maintenant connu de tous nos lecteurs : il paraît qu'à l'hérédiculture, à l'ostéiculture, etc., va se joindre la culture ou l'élevage des tortues pour l'alimentation publique.

Il est question de multiplier les tortues de mer dans la Méditerranée et sur les côtes de Provence. C'est un mets exquis, sain, nutritif ; mais dont le prix n'est abordable que pour les tables aristocratiques.

Pour résoudre le problème proposé, il faut connaître le mode de propagation des tortues de mer et les causes qui font obstacles à leur propagation sur les côtes de la Méditerranée.

La tortue mère pond à terre plusieurs milliers d'œufs, et chaque nuit elle y descend pour déposer ses œufs sur le sable sec ; elle les y recouvre de sable et retourne chaque matin à la mer avant le jour. La ponte finie, elle ne revient plus à terre, et abandonne ses œufs à l'incubation provoquée par les rayons solaires. La ponte dure près d'un mois.

Le premier ennemi de la tortue est l'homme, friand de ses œufs, à couleur blanc-jaunâtre, presque ronds, à coque coriace, non cassante, de la grosseur d'un œuf de poule cayenne à celle de l'œuf de pigeon.

Les autres ennemis sont les animaux : il s'agit donc de protéger ses œufs en créant des parcs sur les côtes de Provence, d'Algérie, de Corse, où les tortues feront leur pont sans être inquiétées, et la fécondité dont elles sont dotées, assureront une ample provision de ces animaux. Souhaitons bonne chance à cette industrie.

ONGUENT ET PILULE HOLLOWAY.—Principes Incontestables.—Tous les ulcères demandent, pour leur guérison, une large provision de sang pur et de la force dans les nerfs et les vaisseaux, afin de reconstituer une nouvelle chair. Que les remèdes Holloway puissent effectuer ces deux conditions, c'est un fait qui ne peut plus actuellement être contesté puis qu'il a été prouvé d'une manière irrécusable, dans le monde entier, par des malades des deux sexes. Quand une plaie se présente sur quelque partie du corps, excepté sur la jambe, il est utile que les Pilules et l'Onguent soient pris en même temps ; mais quand l'ulcération est sur la jambe, c'est ordinairement un simple mal local, que l'Onguent, bien frotté et bien appliqué, peut guérir tout seul.

Agriculture

LA SALAISSON DU BEURRE

La manière de saler le beurre n'est pas sans importance, surtout à l'égard du beurre que l'on destine pour les marchés, et nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant ce que dit à ce sujet l'*American Dairyman*.

Voici ce que nous lisons dans ce journal :

"Rien ne demande plus d'attention, lorsqu'on veut obtenir un beurre de première qualité, que sa salaison ; c'est l'opération la plus délicate et qui demande beaucoup d'expérience et une longue pratique dans la fabrication du beurre. Il ne suffit pas de jeter du sel sur la quantité de beurre sur laquelle on opère, mais il s'agit de bien l'appliquer et savoir reconnaître quelle est la quantité de sel qu'il faut employer.

"En premier lieu, la quantité de sel à employer, comparativement à la valeur du beurre, ne doit pas nous faire mesquiner sur le prix d'achat de ce sel, et pour cela il est absolument nécessaire d'acheter le meilleur sel pour la salaison du beurre, quel

qu'en soit le haut prix. En achetant du sel commun, on y trouve fréquemment des petit morceaux de sel ressemblant à de la faience ébréchée, d'un gris foncé d'un côté et blanc de l'autre. L'eau ne peut assurément dissoudre ce sel, et le plus souvent ceux qui achètent le beurre à l'égard duquel on s'est servi de ce sel, éprouveront un certain agacement quand en mangeant tel beurre ce sel leur tombera sous la dent.

Le fabricant de beurre qui a des acheteurs attirés, doit saler son beurre au goût de ceux dont il est le fournisseur; généralement plus le beurre est de bonne qualité, moins on le désire salé. Le beurre qui a été bien baratté et convenablement lavé, ne demande pas plus qu'une once de sel par chaque livre de beurre; cette quantité suffit pour saler suffisamment le beurre. C'est en pure perte si l'on dépasse cette quantité, car le surplus serait insoluble et la qualité du beurre aurait à en souffrir.

Avant que d'opérer la salaison du beurre, il est nécessaire de le peser ainsi que le sel qu'il vous faudra employer. Etendez bien votre beurre et répandez le sel uniformément dessus, roulez votre beurre et travaillez le avec une palette ou un instrument approprié pour cette opération, jusqu'à ce que le sel soit bien incorporé au beurre. Il faudra alors remettre votre beurre au froid l'espace de pas moins de quatre heures, afin de permettre au sel de se dissoudre; il faudra encore, après ce temps, battre votre beurre deux ou trois fois, puis vous le mettez en moule ou dans des tinettes.

Repos et confort pour les malades LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens, à 25 cts la bouteille.

Mères! Mères! Mères! Elles-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANE DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui n'ait usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis.

En vente partout à 25 cents la bouteille. Québec, 14 janvier 1884—1 an.

MARCHES DE QUEBEC.

Farine et Grains.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes entries for Farine (Sup. extra, baril, 196.50), Grains (Blé de semence, blé de 1re qualité, etc.), and various types of flour and grain.

Provisions, Etc., Etc.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes entries for Beurre frais par livre, Patates par minot, Sucre d'érable par livre, etc.

Lards, Jambons, Etc., Etc.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes entries for Lard frais par 100 livres, Jambons frais par livre, etc.

Bœufs, Moutons, Etc.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes entries for Bœuf 1ère qualité, Mouton par livre, Veau, etc.

Volailles.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes entries for Dindes par couple, Volailles, Poulets, etc.

Attention.

L'ASSOCIATION DE VIGILANCE DE QUEBEC par les présentes, donne avis à tous les électeurs légalement qualifiés pour signer des certificats de ceux qui demandent des licences pour Tavernes, Restaurants et autres lieux d'entretien public, qu'en ce faisant ils se rendent passibles d'être appelés pour attester sous serment la vérité de leur assertion soit en vertu de l'Acte des Licences de 1883, ou de l'Acte des Licences de Québec de 1881.

AFFIRMER SOUS SERMENT ce qu'ils ont signé, s'ils sont appelés à le faire, comme ils le seront au cas de contestation. W. MARSDEN, M. A. M. D. Président, Association de Vigilance. Québec, 10 avril 1884—30. 1011

Soumissions demandées.

DES soumissions cachetées et adressées "soumissions" seront reçues d'Hui au 23 d'Avril courant inclusivement, par le Rév. Mess. Chs Bacon, prêtre, curé de l'Islet, pour la construction de

DEUX CLOCHERS ET AUTRES REPARATIONS

à l'Eglise de la susdite paroisse de l'Islet. On pourra voir les plans et devis au presbytère de M. le curé de l'Islet, ou chez l'architecte soussigné. On ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Les syndics de la paroisse de l'Islet par DAVID OUELLET, Architecte, 85, rue d'Aiguillon Québec, 10 avril 1884—50. 1010

La Banque Nationale.

Le PREMIER MAI prochain et après, la Banque paiera à ses actionnaires un dividende de DEUX PAR CENT sur le capital payé, pour le semestre fini le 30 AVRIL prochain.

Le livre des transferts d'actions sera clos depuis le 6 jusqu'au 30 AVRIL inclusivement. L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu au bureau de la Banque, Basse-Ville.

MERCREDI, le 14 MAI prochain.

A TROIS HEURES P. M. Par ordre du bureau de direction P. LAFRANCE, Caissier. Québec, 26 mars 1884—75. 9 6



ACTE DES LICENCES POUR LA VENTE DES LIQUEURS, 1883.

AVIS PUBLIC

EST par le présent donné que le Bureau des Commissaires des licences pour l'arrondissement de Bonaventure, se réunira le SAMEDI 26 AVRIL, à DEUX HEURES de l'après-midi, à la Salle du Conseil de Maria, pour délibérer sur toutes les demandes de certificats pour les licences que le susdit Acte autorise à accorder. ISAAC BERNARD, Inspecteur en chef des licences. Maria, 5 avril 1884. Québec, 9 avril 1884—30. 1009

NOUVELLE

Montre-Boussole

LUMINEUSE, Indispensable aux Voyageurs, Chasseurs, Marins, Militaires, Pêcheurs. EXPOSITION NATIONALE SUISSE, 1883.

CETTE nouvelle montre d'une construction très solide et élégante, est à remonter un pendant, mise à l'heure par la couronne du remontoir, échappement cylindre G Rubis, double cadran lumineux, heures et points cardinaux, au moyen desquels on voit distinctement les heures et la direction que donne l'aiguille aimantée, toute la nuit, dans la plus grande obscurité et les brouillards, sans lumière. Réglage très exact. Garantie.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes entries for Montre avec boîte métal, Montre avec boîte argent, etc.

Envoi contre remboursement ou après réception du montant par chèque ou mandat postal. Pour ordre importants, valeur à 60 jours par remise de banque. On céderait la vente exclusive pour certains rayons et contrées à des agents pouvant fournir des références de 1er ordre. JOANNOT-BALTSBERGER, Fabrique d'horlogerie, Berne (SUISSE).

Vente Spéciale

DE LAMPES D'EGLISES

A un prix extraordinairement bas!!! Un magnifique assortiment de lampes nouvelles et élégantes convenables pour les églises et les chapelles.

DE SPLENDIDES CANDELABRES

A 2, 3, 4 et 6 lumières. ELEGANTES LAMPES SUSPENDUES A une seule lumière, ET DES LAMPES-APPLIQUEES Et aussi une grande variété de Petites lampes colorées, Au Dépôt d'huile Astrale, 56, rue de la Fabrique Québec, 16 février 1884.—1 an, 537

LE TIERS-ORDRE

Saint-François.

OPUSCULE

CONTENANT L'ENCYCLOPE "AUSPICATO" LA NOUVELLE CONSTITUTION DU TIERS-ORDRE, LE NOUVEAU GÉRÉMONIAL, UNE NOTICE SUR LA VIE

DE S. FRANÇOIS, UNE NEVAINE EN SON HONNEUR, ÉCLAIRCISSEMENT ET EXPLICATIONS SUR LE TIERS-ORDRE, ETC, ETC, Par l'abbé H. BARIL, Directeur du Grand Séminaire des Trois-Rivières.

OUVRAGE indispensable aux Tertiaires et à tous ceux qui désirent connaître le Tiers-Ordre. Prix: 15 Cts. Relié: 25 Cts.

Le même ouvrage, augmenté de l'histoire de la Très-Sainte Vierge et de quelques autres prières, relié, 30 cts. Remise libérale offerte aux libraires. S'adresser à l'auteur ou à MM. AYOFFRÀ & CIE, Libraires aux Trois-Rivières. Québec, 27 mars 1884—303pps. 997

LE SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

En faveur de la Société du Sacré-Cœur de Jésus, Pour la fondation d'une bibliothèque dans le Collège de Ste-Marie de la Beauce, SOUS LE PATRONAGE DE

RÉVÉ M. J. C. A. CHAPERON PRÊTRE, CURÉ.

Un Eventail à 6 coups..... \$25 00

Un Revolver à 6 coups..... 5 00

Un tableau synoptique de 4 pages..... 6 00

Un 5 00

Un 5 00

Un 4 00

Un 4 00

Un 4 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

Un 3 00

C. B. LANCTOT,

268, Rue Notre-Dame, Montréal, P. Q.

MANUFACTURE

IMPORTATION

Chasubleries, Bronzes et Orfèvreries, Soies, Fleurs, Lustres et Candelabres, Evénès, Cierges, Chandelles, Huiles pour lampes, Vin de Messe et de Table.

Statues en Plâtre et Carton pierre, Décorations d'Eglises, Vitraux, Chemins de Croix, Peinture à l'huile, Chasubleries, Dais, etc.

Spécialité de Bannières, Drapeaux et Colliers, Insignes, etc. pour fêtes nationales et religieuses.

NOUS avons l'honneur d'annoncer aux messieurs du clergé et communautés religieuses en général, que nous avons fait construire un nouvel étage au-dessus de notre magasin actuel pour l'agrandissement de nos ateliers de moulage et de décorations, et afin de donner une plus grande étendue à notre commerce. Nous augmentons en même temps le chiffre de nos importations pour arriver plus sûrement au but que nous nous proposons, à savoir de nous procurer à n'importe quelle autre maison, tout en continuant de ne garder que des articles de 1ère classe.

Nous recevons vers la fin d'avril, l'assortiment le plus complet de chasubles en moire antique de soie et en drap d'or, brodées or, minis, beaux et nouveaux patrons, depuis les bas prix de \$25.00, ce qui est un grand avantage, jamais offert jusqu'ici. Les mêmes proportions seront établies pour tout autre ornement tel que chapes, voiles, étoles, etc.

Le département des bronzes et d'orfèvreries subira aussi une réduction qui méritera d'être notée.

Le nombre de nos modèles de statues devant être augmenté de beaucoup d'autres, qui doivent sous peu nous arriver d'Europe complèter le plus bel assortiment et nous permettra de satisfaire à toute commande, dont on voudra bien nous honorer, et ce à des prix tout à fait exceptionnels.

Désirant vous convaincre de ce que nous avançons, nous sollicitons bien respectueusement la faveur d'une commande, laquelle recevra toute notre attention, et sera exécutée avec soin.

Avec cet espoir nous demeurons vos très humbles serviteurs, C. B. LANCTOT, Québec, 1er avril 1884—1 an.

PARFUMS DE RIMMEL POUR LE MOUCHOIR

(Extraits au moyen du Myrogonie patenté de Rimmel.)

Tous les plus odoriférants et durables: HILANG-HILANG, HELIOTROPE BLANC, LILAS BLANC, ROSE BLANCHE, LOTUS EGYPTIEN, MALVETTE, BOUQUET D'ESSENCE, VANDA, FOIN FRAIS, BELLES VIOLETTES, ETC, ETC.

LE VINAIGRE DE TOILETTE DE RIMMEL, très rafraichissant, tonique et salubre.

L'EAU DE TOILETTE DE RIMMEL, ou EAU DE RIMMEL, délicieusement odoriférant.

LA CÈREBRE EAU DE LAVANDE DE RIMMEL, distillé des Fleurs Micham.

L'EXTRAIT DE RIMMEL DE L'ESSENCE TILLEUL et de la GLYCERINE, FOMADE DE LA REINE, BRILLANTINE et PHILLOMÈNE pour les Cheveux.

LA CREME FROIDE DE RIMMEL et la Poudre de VIOLETTE DE RIZ pour la teinte de la peau du visage.

LE SAVON TRANSPARENT DE GOUDRON DE CHARBON pour purifier et améliorer la peau.

LE WINDSOR BRUN, le MIEL, la GLYCERINE, l'AMANDIER, la LAITUE, le THIA et autres Savons Supérieurs de Toilette.

L'AQUADENTINE DE RIMMEL, la PATE A DENT DE CERISE et de COBAL pour les dents.

LE SAVON A DENTS DE ROSE BLANCHE DE RIMMEL, en boîte de métal clair.

LA FARINE D'AVOINE, VIOLETTE ODO-RANTE DE RIMMEL, pour adoucir et nettoyer la peau.

L'OSONIER AROMATIQUE DE RIMMEL, un Purificateur Naturel de l'Air, le seul désinfectant agréable.

Eugène Rimmel, Parfumeur de Son Altesse Royale la Princesse de Galles, et des principales Cours d'Europe, 96, STRAND, LONDRES.

N. B.—Parfums et Eaux de Toilettes expédiés en bloc à une grande réduction. Québec, 16 février 1884—1 an. 959

DEMENAGEMENT J & W REID.

James C. Paterson FABRIQUANTS DE PAPIER A LA PAPETERIE DE LORETTE FABRIQUENT

A transporté son magasin au No 47, DE LA RUE BUADE, Local antérieurement occupé par MM. Burton et Clément et contigu au magasin de MM. BEHAN BROS. Québec, 31 mars 1884. 1062

SOUMISSIONS.

A la fabrique de l'Ancienne-Lorette demande des soumissions pour préparer son clocher à recevoir 3 cloches et poser les cloches.

Demandez des renseignements au soussigné, ou mieux encore aller voir le clocher. Les soumissions devront être adressées au soussigné avant le 10 d'AVRIL prochain. JOS. OCT. FAUCHER, Ptre. Québec, 20 mars 1884—30. 995

BAZAR

S. JEAN-BAPTISTE DE QUEBEC, Sous le haut patronage de MGR L'ARCHEVEQUE DE QUEBEC. Québec, 16 mars 1884.

Le 14 AVRIL prochain, lundi de Pâques Baptiste, un bazar, déjà annoncé depuis un mois, mais retardé jusqu'à ce jour, pour des raisons incontrôlables. Le but du bazar est de venir en aide à la Fabrique pour l'ornementation intérieure de l'Eglise, dont la bénédiction se fera, à moins de contre-ordre, le dimanche 25 mai prochain, qui est celui dans l'octave de l'Ascension. Cette bénédiction solennelle sera présidée par Mgr l'Archevêque lui-même. Mgr Antoine Racine, évêque de Sherbrooke, a bien voulu accepter le serment de circonstance. Les dames ci-dessous nommées tiendront les tables du bazar.

I. Table de Mgr l'Archevêque, table de rafraichissements, tenue par Mesdames Dr. Ol. Robitaille, Elisee Beaudet, Joseph Hardy et Joseph Lebeau, Madame Balzartti, qui la mort a enlevée d'une manière si tragique, faisait partie de cette table.

II. Table Ste-Cécile et Union Musicale tenue par Mesdames Georges Costolow, Isidore Bazin, Honoré Malouin, Oct. Lemieux, Ephrem Dugal, Clodomir Delisle.

III. Table St-Jean-Baptiste, tenue par Mesdames Henri Bolduc, Alfred Hamel et Frs Faguy.

IV. Table St-Louis, tenue par Mesdames P. Labadie et Augustin Dallaire.

V. Table St-Joseph, tenue par Mesdames II. Lortie, Félix Gahony.

VI. Table du Sacré-Cœur, tenue par les Demoiselles Marier.

VII. Table de Ste-Anne, tenue par Madame F. X. Robitaille.

VIII. Table de N.-D. de Lourdes et Archiconfrérie, tenue par Mesdames Augustin Trudelle, F. V. Lacroix, et Ferd. DeVarennes.

IX. Table St-François d'Assises, tenue par Mesdames F. X. Lachance, P. Gingras et Jos. Pichette.

X. Table St-François-Xavier, tenue par Mesdemoiselles Moisan, Mademoiselle Emilie Tessier et Madame Edouard Roy.

P. X. PLAMONDON, Ptre 892 Québec, 19 mars 1884.

A CEUX QUI TIENNENT MAISONS!

NOUS offrons en ce moment des avantages spéciaux à ceux qui tiennent maison dans les marchandises suivantes:

Viz. Les meilleures toiles à draps et à oreillers. Coton blanc. Coton horrocks. Toile à nappe de la meilleure qualité. Toile à demi blanche. 250 draps magnifiques serviettes de table achetées au rabais, et que nous vendons à moitié prix.

Serviettes, toile à rouleaux et à verres. Couffin en coton et en fil. Couvre-pieds et court-pointes, blancs et en couleurs.

La balance de nos couvertures sera vendue aussi à un grand sacrifice.

Poles et anneaux en cuivre, en étain, et en noyer. Couchettes en fer et en cuivre, chaises plantes, matelas en crin et en laine, oreillers et traversins, paillasses à ressorts garanties les meilleurs.

Behan Bros.

Dernièrement reçu. Un assortiment considérable de couchettes d'enfants, de toutes les grandeurs, que nous vendons extrêmement bon marché.

BOY MARCHÉ. Québec, 19 mars 1884.

SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que Ulcères, Plaies, Érythèmes, Eczéma, Fustules, Impétigo, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Clous, et Éruptions de la Peau, sont le résultat direct de l'impureté du sang.

Depuis plus de quarante ans, la SALSEPAREILLE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour le purifier. Elle débarrasse le système de toute humeur malsaine, enrichit et fortifie le sang, expulse toute trace de traitement mercuriel, se montre en un mot l'ennemi redoutable et irrésistible de toutes les maladies scrofuleuses.

Une Guérison Récente d'Ulcers Scrofuleux. "Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcères scrofuleux aux jambes. Elles étaient enflées et enflammées, et les plaies déchargeaient des quantités de matières puritides. J'employai sans succès une grande variété de remèdes. En dernier ressort j'eus recours à la SALSEPAREILLE D'AYER et le résultat obtenu fut des plus satisfaisants, mes ulcères ont disparu, et ma santé s'est grandement améliorée. Je vous suis très reconnaissant pour le bien que votre médecine m'a fait. De suis, avec respect, MRS. ANN O'BRIAN."

148 Sullivan St., New York, 24 Juin, 1882.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brian.

L'écrivain bien connu du Boston Herald, Mr. B. W. BALL, du Rochester, N.Y., écrit en date du 7 Juin, 1882:

"Souffrant cruellement de l'Eczéma pendant des années, et ne pouvant trouver de soulagement dans aucun remède, je me servis de la SALSEPAREILLE D'AYER, et au bout de trois mois j'obtins une guérison complète. Je la considère comme un remède très précieux pour toutes les maladies du sang."

La Salsepareille d'Ayer

stimule et règle l'action des organes digestifs et assimilateurs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et guérit promptement les Rhumatismes, la Névralgie, la Goutte Rhumatismale, les Catarrhes, la Débilité Générale, et toutes les maladies produites par un sang impur et corrompu, et par une vitalité affaiblie.

Elle est incontestablement le remède le plus économique, tant par la force concentrée que par l'énergie puissante qu'elle exerce sur la maladie.

PRÉPARÉE PAR LE Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. En vente dans toutes les Pharmacies; prix \$1, six flacons pour \$5.

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE

LES PILULES et Onguent Holloway!

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions débiles, et sont d'un secours inappréciable dans les indispersions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

L'ONGUENT

est un remède infallible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères. Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme.

LA VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER

(Ayer's Hair Vigor.) rend le brillant et la fraîcheur de la jeunesse aux cheveux gris ou ternes, ou même temps qu'elle leur donne une riche couleur chatain ou noir foncé, ainsi qu'on le désire. Elle sert à tout donner aux cheveux blancs ou roux, une teinte foncée, les rendre plus épais, et presque toujours guérir la calvitie.

M. C. P. BRICHET écrit de Kirby, O. 22 juil. 1882: "L'autonomie de mes cheveux commença à tomber, et dans un court espace de temps je devins presque chauve. J'essayai la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, et avant le premier flacon fini, la chute des cheveux s'arrêta, et une nouvelle croissance commença à pousser. Maintenant ma tête est couverte d'une chevelure abondante et vigoureuse."

M. AUGUSTE FAIRBAIN, le chef de la célèbre "Famille Fairbain", Vocaliste Ecossais, écrit de Boston, Mass., 6 Février, 1880: "Depuis que mes cheveux ont commencé à grisonner je me sers de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, j'ai ainsi pu conserver une apparence de jeunesse — une chose véritablement très importante pour tous ceux qui sont obligés de paraître en public."

MME. O. A. PRESCOTT, écrivant de Elm Street, N. Y., 22 Charleston, Mass., 14 Avril 1882, dit: "Il y a deux ans environ je perdis la moitié de ma chevelure. Elle se recréait avec une rapidité prodigieuse. L'usage de la VIGUEUR arrêta la chute, activa une nouvelle croissance, et en peu de temps mon tête entière était couverte de cheveux blancs mais vigoureux qui, continuant à pousser, devinrent aussi longs et aussi épais qu'avant la chute. J'employai seulement un flacon de la VIGUEUR, mais à présent je me sers de temps en temps comme article de toilette."

Nous avons des centaines de semblables attestations sur l'efficacité de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER. Une simple épreuve convaincra les plus incrédules.

PRÉPARÉ PAR Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendue par tous les Droguistes.

Télégraphie d'alarme de Québec

- 1 rue Ste Ursule, station centrale.
2 Ste Anne et Auteuil.
3 Grisons et Ste Geneviève.
4 Hallmand et St Louis.
5 Jardins et Ste Anne.
6 Buade et Fort.
7 S. Eustache et S. Georges.
8 Ste Famille et Hébert.
9 Séminaire de Québec.
10 Ste Julie et d'Artigny.
11 S. Jean et Collins.
12 Palais et Mac-Mahon.
13 S. Jean et S. Stanislas.
14 Chantier Dinning, (Champlain).
15 Epicerie Taylor.
16 rue Champlain, 474.
17 S. Jean et Sutherland.
18 Dégigny et S. Olivier.
19 Maison Giblin (Champlain).
20 rue Champlain, 103.
21 Dalhousie et Arthur.
22 Côte de la Montagne, au bas.
23 Sault-au-Matelot et S. Jacques.
24 Côte Dambourges et S. Paul.
25 S. François et la Chapelle.
26 Lemesurier, rue S. Paul.
27 Marché S. Paul, station.
28 Prairie et S. Dominique.
29 Fossés et Pont.
30 S. Valier et la Chapelle.
31 L'Eglise et S. Joseph.
32 Dorchester et N. D. des Anges.
33 S. Valier et Belleau.
34 Colomb et Nelson.
35 S. Anselme et S. Joseph.
36 Caron et la Reine.
37 Reine et Couronne.
38 Arago et Turgeon.
39 Reine et Pont.
40 S. Dominique et S. François.
41 Dorchester et Ryland.
42 Artillerie et Ste Julie.
43 S. Augustin et S. Patrice.
44 S. Jean et Berthelot.
45 Artigny et S. Amable.
46 rue S. Amable, Bon Pasteur.
47 Grande Allée, Ste Brigitte.
48 S. Jean et Salaberry.
49 Ste Claire et Richelieu.
50 S. Jean et Ste Geneviève.
51 Robitaille et Latourelle.
52 S. Augustin et S. Georges.
53 Parlement.

Unités métriques internationales

Le mètre (dix-millionième partie du quart du méridien terrestre, vaut 3 pieds 3 pouces, ou 1 verge et 1/10.
Le décimètre (1/10 du mètre) vaut 4 pouces anglais, ou une largeur de main.
Le centimètre (1/100 du mètre) vaut 3 lignes, ou 3/8 de pouce, largeur du bout du petit doigt.
Le millimètre (1/1000 du mètre) vaut 1/3 de ligne.
Le décamètre (10 mètres) vaut une demi-chain, ou 2 perches, ou 11 verges, ou 33 pieds.
L'hectomètre (100 mètres) vaut 5 chaines, ou 110 verges, ou près de 2 arpents.
Le kilomètre (1000 mètres) vaut 50 chaines, ou 1100 verges, ou environ 2/3 de mille.
Le mètre carré vaut 1 verge carrée et 2/10, ou près de 11 pieds carrés.
L'are ou décamètre carré vaut 4 perches carrées anglaises, ou 120 verges carrées.
L'hectare ou hectomètre carré vaut 2 acres 1/2, de sorte que 2 hectares font 5 acres.
Le kilomètre carré vaut environ 2/5 de mille carré, de sorte que 5 kilomètres carrés valent environ 2 milles carrés.

VOLUMES ET CAPACITÉS

Le MÈTRE CUBE, ou stère, ou tonneau, vaut 1 verge cube et 3/10, soit 34 pieds cubes, ou 220 gallons, ou près de 3 minets.
Le litre ou décimètre cube vaut environ 1 pinte.
Le décalitre (10 litres) vaut 2 gallons et 1/5.
L'hectolitre (100 litres) vaut 22 gallons.
La tonne métrique (poids d'un mètre cube d'eau) vaut l'ancienne tonne canadienne, ou un peu plus que la tonne anglaise.
Le quintal métrique vaut 2 fois l'ancien quintal canadien, ou 2 fois et 1/5 le quintal anglais.
Le kilogramme (poids d'un litre d'eau) vaut 2 livres et 1/5 (avoirdupois), de sorte que 5 kilogrammes valent 11 livres.
Le gramme (poids d'un centimètre cube d'eau) vaut 1/28 d'once, ou un peu plus qu'une demi-dragme.

R. MORGAN, Marchand de musique, QUÉBEC ET LAC ST-JEAN

Désire appeler l'attention du public sur un assortiment d'articles récemment reçus, (six caisses) où ceux qui désirent acheter un cadeau pour un ami pourront choisir, à un prix modéré. Cet assortiment est très considérable pour qu'il soit possible d'en faire l'énumération, mais on se bornera à mentionner deux livres qui seront bien accueillis et formeront un magnifique complément aux œuvres musicales de la famille, savoir: Chansons de la France, contenant 60 des plus belles romances françaises, etc., avec accompagnements complets de piano-forte et accessoires. Prix: en brochure, \$1.00; richement relié en toile bleue et dorée, \$1.50. Les Chansons populaires du Canada, volume magnifiquement relié dans le même genre que le précédent, sont aux mêmes prix.
Des exemplaires seront envoyés par la poste franco sur la réception du prix spécifié. Une visite est respectueusement sollicitée. R. MORGAN, Marchand de musique, 8, rue La Fabrique, Québec, 25 février 1882.

QUÉBEC-CENTRAL

Les convois circulent comme suit: de Lévis à Sherbrooke, 10.15 a. m., convoi de la maille, arrivant à la Beauce à 1.05 p. m. et à Sherbrooke à 5.15 p. m., 5.00 a. m., convoi du fret, arrivant à la Beauce à 8.30 a. m., et à Sherbrooke à 5.00 p. m.

TRAVERSE DU GRAND-TRONC

QUÉBEC STATION DE LEVIS A. M. 6.45 Express pour A. M. 10.30 Train mixte pour Richmond et Malles pour la Rivière du Loup. P. M. 1.30 Train mixte de la Rivière du Loup. 4.45 Train des marches pour la Rivière du Loup. 6.00 Maille pour Richmond. P. M. 1.30 Train mixte de la Rivière du Loup.

Chemins de Fer du Nord.

A PARTIR DE LUNDI, 17 SEPTEMBRE 1883. Les trains circulent comme suit:

Table with 4 columns: Départ de, Arrivée à, Mixte, Maille, Express. Rows include routes to Québec, Montréal, and Sherbrooke.

Tous les trains de passagers de jour sont pourvus de magnifique chais palais, et ceux de la nuit de chais dorés. Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 P. M. En connexion avec le chemin de fer du Grand Tronc et le chemin de fer Canadien Atlantique.

BUREAUX DES BILLETS: Vis-à-vis l'Hôtel St-Louis - QUÉBEC. 143, Rue St-Jacques - MONTREAL. A. DAVIS, Surintendant.

LOUIS JOBIN, STATUAIRE, COIN des RUES CLAIR FONTAINE et BURTON, QUARTIER MONTCALM, QUÉBEC Québec, 5 mai 1883. 785

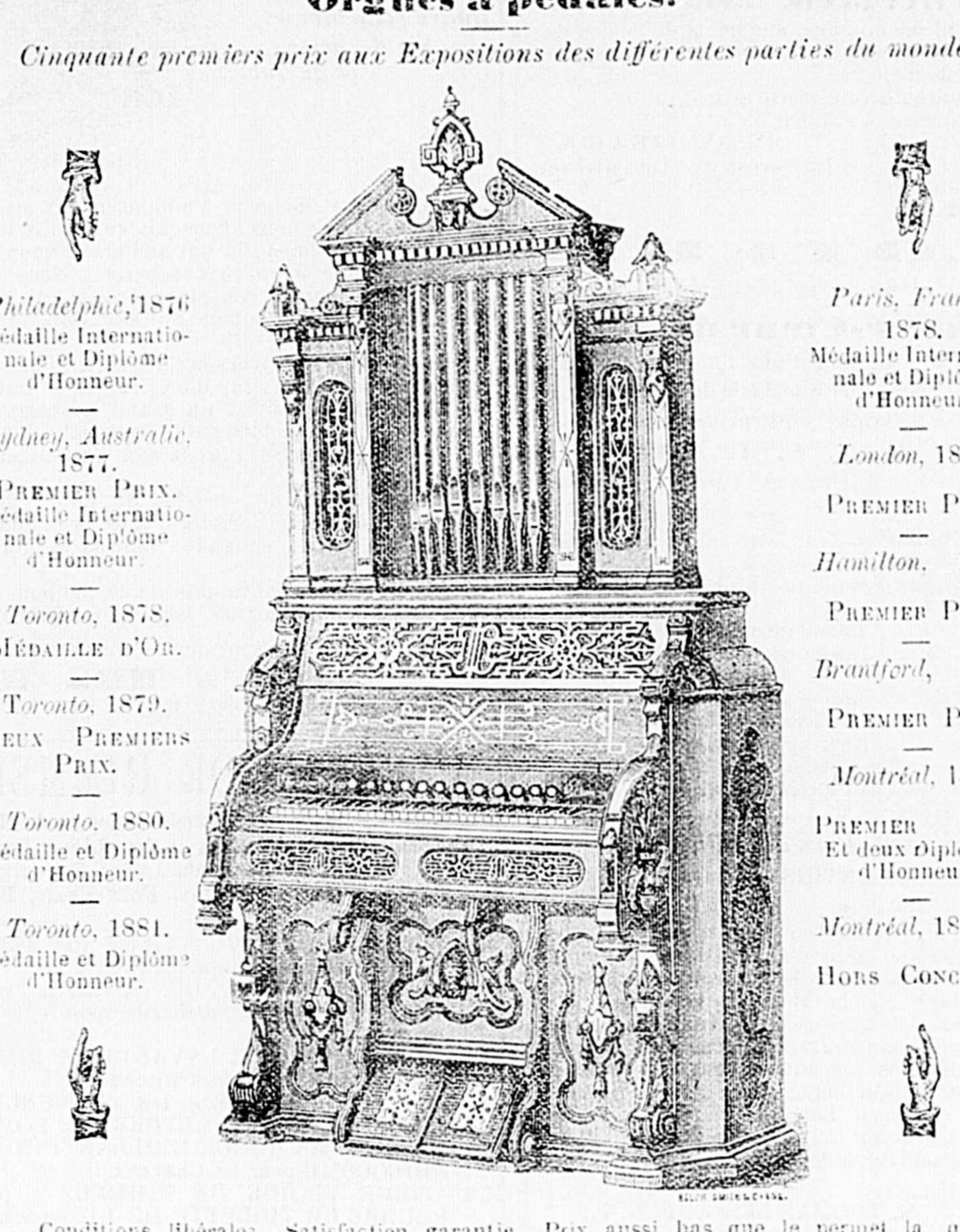
Orgues-Harmoniums "DOMINION,"

FABRIQUES SPECIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE, Par la Compagnie d'ORGUES et de PIANOS "DOMINION," de Bowmanville, Ont.

à l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue garantis pour 5 ans, et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SAVOIR DE SON les meilleurs instruments de fabrique étrangère.

La supériorité des Orgues-Harmoniums "DOMINION" a été universellement reconnus par LES PLUS GRANDES DISTINCTIONS et les Premiers Prix partout où ils ont été exhibés.

Orgues d'Eglise, Orgues à 2 claviers, Orgues à pédales. Cinquante premiers prix aux Expositions des différentes parties du monde.



Conditions libérales. Satisfaction garantie. Prix aussi bas que le permet la qualité supérieure de ces instruments. Catalogues illustrés expédiés sur demande. Une centaine d'instruments toujours en magasin. Prix de \$50.00 à \$1000.00. S'adresser à

L. E. N. PRATTE, "DEPOT GENERAL DES ORGUES DOMINION," 280, rue Notre-Dame, MONTREAL.

N. B. - N'ayant plus d'agence à Québec, les MESSIEURS DU CLERGÉ qui auraient besoin d'ORGUES, sont respectueusement priés de s'adresser directement à Montréal, où ils seront certains de trouver l'assortiment le plus complet qu'il y ait au Canada. Québec, 8 mars 1884 - 15 nov. 83 - lan21/ps 909

C. O. BEDARD, MEUBLIER

No 288 RUE SAINT-JOSEPH. (En face de son ancien poste et sur le terrain de l'ancien cimetière)

A constamment un assortiment complet de MEUBLES, tels que aménagement de Chambre à coucher, de Salon, de Salle à diner, etc., etc. Corniches et Tapis posés avec ordre. Son nouvel atelier lui permettra de prendre un plus grand nombre de commandes, de les exécuter avec promptitude et à des prix TRÈS MODÉRÉS. Québec, 11 avril 1883. -lan Y

SAINT-ROCHE

Un ne peut retenir sa chambre sans en remettre le prix d'avance. Il y a à bord de chaque navire un médecin. Des billets de connaissance pour la traversée sont donnés à Liverpool et aux ports du Continent pour tous les points du Canada et des Etats de l'Ouest. Pour de plus amples informations s'adresser à

ALLANS, RAE & CIE, Agents, Québec, 15 mars 1884

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

1883-Arrangement d'Hiver-1884

Le et après le LUNDI, 10 décembre, les convois de ce chemin de fer circuleront tous les jours, excepté les dimanches, comme suit:

Quitteront la Pointe Lévis Pour Halifax et St-Jean à 7.30 A. M. Pour la Rivière du Loup et Ste-Flavie à 11.20 A. M. Pour la Rivière du Loup à 5.15 P. M. Arriveront à la Pointe Lévis De Halifax et St-Jean à 5.20 P. M. De la Rivière du Loup à 1.30 P. M. De la Rivière du Loup à 6.00 A. M.

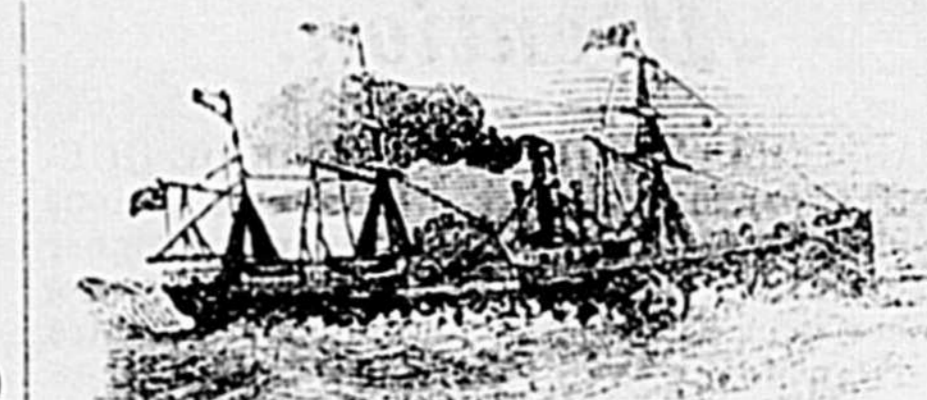
Le Pullman quittant Lévis les Mardi, Jeudi et Samedi va jusqu'à Halifax, et celui partant les Lundi, Mercredi et Vendredi, va jusqu'à St-Jean. Tous les trains circulent d'après le temps officiel de l'Est. D. POTTINGER, Surintendant en chef. Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 6 décembre 1883. Québec, 11 décembre 1883 1105

LIBRAIRIE ST-JOSEPH

DEQUELIL de neuvaines en l'honneur de la Ste Vierge, suivi d'une neuvaine à Ste Anne. Nouvelle édition. Petit livre in 32. Prix 5 cts, la douzaine 40 cts, le cent \$3, franco par la poste. Nous engageons les personnes pieuses à se procurer ce petit recueil pour le 29 novembre, jour où commence la neuvaine préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception. En vente chez CADIEUX & DEROME, Montréal. Ce recueil doit aussi se trouver chez tous les libraires de Québec. Québec, 17 nov. 1882 685

CE JOURNAL peut-être trouvé sur le village de Valcartier, à Valcartier pour le village de Valcartier, et à St-Gabriel pour les établissements du nouveau chemin de la rivière aux Pins. Des billets de retour sont émis les samedis, au prix d'un passage simple de première classe. Le Fret reçu après 3.00 P. M. ne sera pas expédié avant le lendemain. BILLETS à vendre chez Leve & Aïden, rue St-Louis, F. Deille, 45, rue St-Pierre, O. Fortin, 217, rue St-Paul, L. Drouin & frère, 96, rue St-Joseph, et Harris & Cie., 37, rue St-Jean. J. G. SCOTT, Secrétaire et Gérant. Commercial Chambers, Québec, 3 novembre 1883 705

CE JOURNAL peut-être trouvé sur l'annonce de journaux de GEO. P. ROWELL & CIE., (10, rue Spruce) où l'on peut passer des contrats d'annonces pour ce journal à New-York. Québec, 25 mars 1880. 997



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Malles CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1883 ARRANGEMENT D'HIVER 1884

LES lignes de cette compagnie se composent de 12 vapeurs en fer à double hélice suivants, construits sur la Clyde. Ils contiennent les compartiments à l'épreuve de l'eau sans sursurvivants pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont obtenu les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annuaires maritimes.

Table with columns: Vaisseau, Tonnage, Commandants. Lists ships like NUMERIAN, PAKISTAN, CARDIAN, etc.

Paris, France, 1878. Médaille Internationale et Diplôme d'Honneur.

London, 1876. PREMIER PRIX.

Hamilton, 1877. PREMIER PRIX.

Braintree, 1878. PREMIER PRIX.

Montréal, 1880. PREMIER PRIX Et deux Diplômes d'Honneur.

Montréal, 1881-82. HORS CONCOURS.

Les vapeurs du service DE LA MALLE DE LIVERPOOL

Table with columns: De Liverpool, Steamers, De Portland, De Halifax. Lists dates for various routes.

Prix du passage de Québec, voie de Halifax: Cabine \$62.65, \$78.00 et \$88.00. Suivant les accommodements. Intermédiaire \$45.00. Entrepôt \$31.00.

Les vapeurs du service de GLASGOW ET PORTLAND

Table with columns: De Glasgow, Steamer, De Portland. Lists dates for routes.

Les vapeurs du service de GLASGOW ET BOSTON.

Table with columns: De Glasgow, Steamer, De Boston. Lists dates for routes.

BEAUX-ARTS A S-FELIX DU CAP-ROUGE.

UN bazar au profit de l'église s'ouvrira à S-Félix du Cap-Rouge, au commencement de juillet. Les dames qui présideront aux tables sont: A la table du Sacré-Coeur: Madame Jos. Drolet et Mlle J. Julien. A la table St-Patrice: Mesdames N. Flood, W. J. French, D. Murphy et J. Murphy. A la table St-Anne: Mesdames Adolphe Robitaille, Ferd. Letellier et Nap. Robitaille. A la table S-Félix: Mesdames Norb. Paquet, Louis Robitaille, G. Laisné et P. Robitaille. A la table S. Jean-Baptiste: Madame N. Everell, Mlle M. Mathieu, Mesdames Z. Tardif et M. Valin. Mesdames El. Doré, G. Miville Dechéne, Michel Hamel, Hles Pichet et Gendron, présideront à la table de rafraichissements. Les personnes charitables qui désirent venir en aide à l'église du Cap-Rouge, sont priées d'adresser leurs offres aux dames ci-dessus mentionnées ou au curé du Cap-Rouge. Cap-Rouge, 18 févri 1884. P. E. BEA DET, Père, directeur. Québec, 20 février 1884. -101, 972

A vendre.

500 QUARTS COL TAR. 250 GOUDRON VERT. 100 BRAI NOIR. 200 BOTTES D'ETOUPE. 25 TONNEAUX FEUTRE GUDRONNÉ pour couverture. A BON MARCHÉ. J. & W. Reid, RUE ST-PAUL, Québec, 18 mars 1884. -3m. 991

Avis important! Bonne Nouvelle!

AUX MESSIEURS DU CLERGÉ, AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES.

Le soussigné a l'honneur d'informer les Mgrs du Clergé, MM. les directeurs de Séminaires et de Collèges, et ses nombreux pratiqués en général, qu'il vient de faire publier, sous la surveillance de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, une nouvelle édition complète du P A R O I S S I E N N O T É.

Cette édition contient toutes les nouvelles fêtes des Saints qui n'étaient pas encore insérées dans l'ancienne édition, et qui ne se trouvent pas non plus dans le Graduel ni dans le Vespéral.

Je dois faire remarquer que, vu l'augmentation du volume, il a fallu faire subir au P A R O I S S I E N N O T É, à cause des nouvelles fêtes, l'amélioration apportée dans le choix du papier et surtout la belle impression de l'ouvrage, j'ai été obligé d'en élever le prix à \$1.00 l'exemplaire et à \$19.80 la douzaine. Malgré cette augmentation apparente (car de fait, ce n'en est pas une puisque le livre est de beaucoup plus considérable et mieux imprimé qu'il n'apparaît) ce livre est le meilleur marché qui ait paru jusqu'à présent.

Quant à la veille de faire des améliorations considérables à mon établissement, je suis disposé à vendre tout le fonds de mes marchandises à une grande réduction pour

ARGENT COMPTANT

On trouvera à mon établissement l'assortiment le plus complet et le plus varié. Je me chargerai de toutes commandes que l'on voudra bien me confier, pour l'importation de Livres, d'Ornements d'Eglise, de Cloches ou d'autres articles. Une visite est respectueusement sollicitée.

J. A. LANGLAIS, LIBRAIRE,

No 177, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec. Québec, 27 mars 1883 1103

BEAUX-ARTS

Avec l'autorisation de Mgr l'Archevêque de Québec, un bazar au profit du sanctuaire de N.-D. de Lourdes, à St-Sauveur, aura lieu dans la première quinzaine de septembre prochain, sous la direction des Pères Oblats. Les dames qui présideront aux différentes tables sont: Mesdames Yve Vaillancourt, Michel Robitaille, Alfred Fiset, F. X. Hiron, pour les deux tables de St-Joachim et Ste-Anne. Madame Leon Saucier pour la table de St-Joseph. Madame Cléophas Bernier pour la table de St-Jean-Baptiste. Madame Les Lépine pour la table du Tiers-Ordre. Madame Pierre Roy pour la table des rafraichissements. Mademoiselle Zoé Petit pour la table des enfants de Marie. Les personnes charitables qui désirent participer à cette excellente œuvre pourront adresser leurs offrandes aux dames ci-dessus mentionnées ou au presbytère de St-Sauveur Québec, 21 janvier 1884. 95

CORYZINE.

CONTRE LE RHUME DE CER-VEAU (Coryza.)

Ce remède d'un arôme agréable est sous la forme d'une POUDRE BLANCHE et contenu dans une petite bouteille. Le prix en est de 25 CENTIMS. Prix en gros \$2.00 la douzaine. Le but de la "Coryzine" est d'empêcher toutes les sensations désagréables du Coryza en agissant directement sur le mal, cette poudre se dissout dans les mucosités et protège les membranes enflammées du contact de l'air. En vente seulement au bureau du COURRIER DU CANADA.

CONDITIONS

Courrier du Canada

Prix de l'Abonnement: ÉDITION QUOTIDIENNE. CANADA: Six mois \$4.00, un an \$7.00. ÉTATS-UNIS: Six mois \$2.00, un an \$3.50. ANGLETERRE: Six mois \$2.50, un an \$4.00. FRANCE: Six mois \$3.00, un an \$5.00.

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir: Six lignes et au-dessous \$50 centimes. Pour chaque insertion subséquente \$12. Pour les annonces d'une plus grande étendue, elles seront insérées à raison de 10 centimes par ligne pour la première insertion, et de 5 centimes pour les insertions subséquentes. Réclames: 20 cents la ligne. Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à

Leger Brousseau, EDITEUR-PROPRIÉTAIRE, RUE BUADE, HAUTE-VILLE, QUÉBEC.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR LEGER BROUSSEAU, Éditeur-Propriétaire, No 9, rue Buade, Haute-Ville, Québec